



Mirebellois
et Fontenois

Communauté de Communes

Rapport d'Activités 2017



Rapport d'Activités 2017

EDITO

L'année 2017 est une année particulière puisqu'elle est celle du regroupement des Communautés de Communes du Mirebellois et du Val de Vingeanne. Dès lors, cette création d'une nouvelle entité a obligé chacun, élus et agents, à tout mettre en œuvre afin d'harmoniser les pratiques et les services sur l'ensemble du territoire, l'équité étant le maître-mot. La prise de la compétence scolaire, si elle a engendré de nouvelles contraintes, a permis le rapprochement avec l'Education Nationale et ainsi renforcé la cohérence de notre travail sur l'enfance jeunesse.

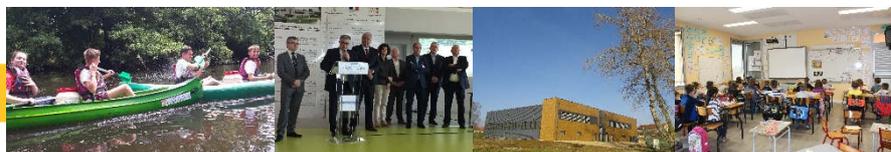
A travers les grandes décisions prises par le Conseil en 2017, transparait également une « montée en puissance » de la collectivité en matière de tourisme et de culture et une volonté de réflexion sur le long terme, traduite par notre engagement dans la Convention Territoriale Globale avec la CAF.

2017, année particulière certes, mais année d'un nouveau départ que l'on souhaite fructueux pour les habitants du Mirebellois et Fontenois.

Didier Lenoir
Président

SOMMAIRE

• Les grandes décisions du Conseil communautaire	p 3
• Le Relais Petite Enfance	p 4
• Les P'tits Cailloux	p 5
• Les accueils péri et extrascolaires	p 6 et 7
• Le Service Jeunesse	p 8
• La Cuisine centrale	p 9
• Le Service scolaire	p 10
• L'Ecole des 3 Arts	p 11
• L'Office de Tourisme	p 12
• Le budget	p 13
• Ressources humaines	p 14
• Travaux et marchés publics	p 15



Les grandes décisions du Conseil Communautaire

- Le 6 janvier 2017, élection du Président et des vice-présidents de la nouvelle Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois
- Passage à la Fiscalité Professionnelle Unique
- Approbation des compétences optionnelles de la Communauté de Communes
- Engagement dans la démarche Convention Territoriale Globale avec la CAF
- Choix d'un logo pour la nouvelle collectivité
- Participation à une étude sur l'organisation de la compétence GEMAPI
- Prise de la compétence GEMAPI et représentation-substitution de la Communauté de Communes dans les syndicats de rivière
- Définition du statut de l'Office de Tourisme : service public administratif doté de la seule autonomie financière
- Création d'un Office de Tourisme mobile
- Projet d'étude pour l'aménagement d'un espace muséographique
- Définition de la carte scolaire suite à la prise de la compétence scolaire
- Demande de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours d'école
- Conventions de mise à disposition des services techniques communaux pour l'entretien des bâtiments scolaires
- Convention avec le Département pour renouveler le niveau 3 de l'Ecole de Musique et de Danses
- Choix d'un nouveau nom pour l'Ecole de Musique et de Danses qui devient « Ecole des 3 Arts »
- Création d'une nouvelle esthétique « Arts du Cirque » au sein de l'Ecole de Musique et de Danses
- Lancement d'une étude sur l'harmonisation de la collecte, du traitement et de la facturation des déchets ménagers
- Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
- Mise à disposition d'une secrétaire de mairie pour la commune de Bézouotte



Service Petite Enfance

En 2017, la création de *la Feuille de Chou*, journal de la Petite Enfance, qui réunit l'ensemble des informations « Petite Enfance », concrétise la volonté de mise en place d'un service unique, rassemblant les 3 structures existantes du territoire : Relais Petite Enfance, micro-crèche Ainsi Font Fontaine et multi-accueil Les P'tits Cailloux.

Le Relais Petite Enfance

Les missions du RPE

- Mission d'information pour les familles et les professionnel(le)s avec la création et le développement d'un guichet unique dont l'objectif est de recenser et de répondre à toute demande d'accueil sur le territoire en lien avec les différentes structures.
- Proposer un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles avec différentes animations.

Les nouveautés 2017

Avec la fusion, le RPE s'est réorganisé avec l'objectif de proposer une présence régulière sur tout le territoire.

- Le Relais a développé sa présence à Fontaine-Française avec tous les vendredis une animation le matin et une permanence d'accueil l'après-midi. Rappelons que les autres lieux d'accueil du Relais sont Mirebeau, Belleneuve, Beire-le-Châtel, Renève pour les animations et Belleneuve, Mirebeau pour les permanences d'accueil.
- Des rencontres entre professionnelles de tout le territoire ont été mises en place : réunions thématiques, animations en partenariat avec le Multiaccueil et la Micro-crèche.
- Une animatrice à mi-temps est venue renforcer l'équipe pour les missions RPE et le développement de son action sur le territoire.

Les chiffres de 2017

132 professionnels de l'accueil individuel sont concernés par son action sur tout le territoire

44 assistants maternels différents ont participé aux activités collectives avec enfants

126 enfants différents ont été concernés par ces animations

24 parents différents y ont participé

La micro-crèche Ainsi Font Fontaine

Elle dispose de 10 places pour des enfants âgés de 10 semaines à 5 ans dans un même groupe avec plusieurs espaces de vie. La micro-crèche est gérée par l'ADMR.

Tout comme Les P'tits Cailloux, l'équipe construit et articule son travail autour de la mission d'accueil, et d'aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale. Son projet pédagogique est axé sur la bientraitance avec la réalisation par l'équipe d'une charte et la mise en place d'actions. Des animations en partenariats avec les autres structures de la Petite Enfance ont lieu tout au long de l'année. En 2017, Elodie Moreau est arrivée à la direction de la structure.

Fréquentation 2017

28 familles

31 enfants dont 16 en accueil régulier et 15 accueil occasionnel

222 jours d'ouverture



Service Petite Enfance

Les P'tits Cailloux

La structure Multi Accueil

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les P'tits Cailloux accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans pour un accueil régulier et/ou occasionnel et d'urgence, avec un agrément de 23 places. 200 m² environ avec 2 espaces au fonctionnement différent selon l'âge. La structure est fermée 1 semaine à Noël, le mois d'août et 2 jours par an pour les journées pédagogiques de l'équipe.

Les chiffres

En 2017 la structure a accueilli **76 enfants** pour un total de **37063 heures** dans le lieu, soit en moyenne **19,87** enfants par jour d'ouverture.

59 pour un contrat allant de quelques heures à un temps plein,

10 accueillis de façon occasionnelle,

2 enfants accueillis en urgence.

16 familles ont formulé une demande d'accueil qui a été refusée faute de places.

Un objectif principal

L'équipe construit et articule son travail autour de la mission d'accueil et « d'aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale ».

Le travail de positionnement de l'équipe, d'accueil et d'écoute permet d'être dans la prévention, et d'individualiser l'accompagnement pour un bien être de chacun des membres de la famille.

Quelques exemples des axes de travail de l'équipe

- L'autonomie, rendre l'enfant acteur et le professionnel accompagnateur :
 - Autour du repas, en adaptant les plats et couverts pour permettre à l'enfant de se servir seul et chez les plus grands, apprendre à gérer la quantité de nourriture et le partage avec les autres enfants. Autour du change, dès que l'enfant marche, il est proposé un « change debout » pour une participation active de l'enfant.
 - Les pieds nus pour tous et surtout chez les petits afin de favoriser les sensations et les appuis qui permettent le déplacement seul dans l'espace en toute sécurité.
 - La motricité : autonomie et respect de l'enfant, le professionnel va mettre en place des outils et un aménagement de l'espace pour lui permettre d'expérimenter en fonction de ses envies et de ses capacités,
- La place des parents :
 - Au quotidien dans le lieu, dans le lien et les relations tissées avec l'équipe.
 - Dans tous les temps de rencontres spécifiques, de partenariats et les temps festifs.
 - Dans la contribution et la participation à la vie du lieu.

L'accueil et l'autonomie, deux thématiques qui parlent de la posture du professionnel et du respect de l'enfant, du parent, dans l'accompagnement proposé.



Service Enfance Jeunesse

Les accueils périscolaires et extrascolaires

Le nombre d'animateurs par site

Arceau : 2 agents, Beire : 5 agents, Belleneuve : 10 agents, Bèze : 6 agents, Mirebeau : 8 agents, Renève : 4 agents, Fontaine : 10 agents (chiffres de juin 2017)

Fréquentation

	Moyenne par jour de fréquentation
Accueil du matin	2016* : 57 / 2017 : 80
Pause méridienne	2016* : 363 / 2017 : 452
Nouvelles Activités Périscolaires	2016* : 218 / 2017 : 268
Accueil du soir	2016* : 143 / 2017 : 181

Les chiffres de l'extrascolaire

L'accueil extrascolaire est proposé pour les enfants de 3 à 10 ans sur les sites de Mirebeau, Belleneuve et Fontaine-Française selon les périodes de l'année.

	Moyenne par jour de fréquentation des 3-10 ans
Petites vacances	2016* : 19 / 2017 : 21
Etés	2016* : 55 / 2017 : 41
Mercredis	2016* : 39 / 2017 : 30

* Sans Fontaine-Française

La spécificité des mercredis

Les enfants sont accueillis sur les sites de Fontaine-Française et Mirebeau-sur-Bèze juste après la fin de la classe.

Depuis septembre, les familles ont la possibilité de récupérer leurs enfants juste après le repas.

L'accueil du mercredi est considéré comme un accueil périscolaire et non plus extrascolaire selon les critères de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les actes effectués en 2017 sont comptabilisés comme de l'extrascolaire par la CAF.

Les enfants de Renève et Bèze sont conduits en navette par des animateurs de la Communauté de Communes sur le site de Mirebeau, alors que les enfants de Belleneuve, Arceau et Beire sont ramassés par un bus de la société Leblanc.



L'accueil péri et extrascolaire, les points à retenir pour 2017

- **La baisse des effectifs :**
 - En périscolaire elle reste proportionnelle au nombre d'enfants scolarisés dans les écoles. 82% des enfants scolarisés en primaire sur le territoire sont inscrits dans nos services.
 - En extrascolaire, la baisse des effectifs enregistrée depuis plusieurs années se poursuit même si elle tend à ralentir un peu. Les familles choisissent d'autres modes de garde. Il semble que la qualité des accueils proposés ne soit pas remise en cause, il s'agit plutôt d'une des conséquences des difficultés économiques rencontrées par une grande partie de la population.
- **La fusion des deux collectivités avec pour incidence :**
 - Un site périscolaire et deux sites extrascolaires supplémentaires (3-10 ans et 11-17 ans) à Fontaine-Française
 - Des pratiques à uniformiser (fonctionnement, horaires...)
 - Une augmentation du nombre d'enfants accueillis
- **Le remplacement en urgence du responsable du site périscolaire de Belleneuve** et du Secteur jeunes de Mirebeau après l'annonce précipitée de son départ.
- **Le choix d'une thématique commune d'activité à tous les sites péri et extrascolaires** de la collectivité pour l'année 2017-2018 : voyage autour du monde.
- **La participation à l'action « le joli mois de l'Europe »** avec repas et animation en lien avec plusieurs pays européens, en partenariat avec la cuisine centrale.
- **La formation des responsables de sites au logiciel e-enfance.**
- **Le lancement des réunions de travail de la Convention Territoriale Globale.**
- **Le report d'un an du renouvellement du Projet Educatif Territorial.**



Service Enfance Jeunesse

L'accueil des 11 - 17 ans

Fonctionnement

A partir de janvier 2017, les jeunes sont accueillis au Bâtiment Intergénérationnel B2i de Mirebeau ou dans les locaux de la Communauté de Communes à Fontaine-Française. Quelque soit leur lieu de résidence, les jeunes peuvent fréquenter l'un ou l'autre des sites.

Pour les jeunes de 11 à 13 ans inclus, la tarification utilisée pendant les vacances est la même que celle appliquée aux enfants des accueils de loisirs. Pour l'accueil du mercredi et du samedi en période scolaire un forfait annuel de 15 € est appliqué. Certaines animations et les repas sont facturés indépendamment. Pour les jeunes de 14 ans et plus, un forfait annuel de 15€ est facturé ainsi que les animations spécifiques et les repas.

En période scolaire, l'accueil de Mirebeau est ouvert le mercredi. Dès la sortie du collège les jeunes peuvent être accueilli pour le repas. Le site est ouvert de 13h30 à 19h. L'accueil de Fontaine est lui ouvert les samedis de 13h45 à 18h45. Pendant les vacances, les deux sites sont ouverts la première semaine des petites vacances et les 4 premières semaines des vacances d'été, du lundi au vendredi, en demi journée avec ou sans repas ou en journée entière, de 8h à 18h ou en soirée en cas de veillée.

Un camp est proposé chaque été, il s'est déroulé en Dordogne en 2017.

Activités

Elles sont très variées, à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure. Des thèmes, en accord avec le projet pédagogique, servent de « fil rouge » aux activités. Exemple de thème pour les vacances de Printemps 2017 : *L'expression et la communication au travers du cirque, du théâtre et de l'audiovisuel.*

Les deux sites d'accueil proposent un accueil indépendant mais se retrouvent pour plusieurs activités et sorties. Des activités en commun avec l'accueil des 3-10 ans sont également proposées pour créer une fidélité et une continuité chez les enfants.

Fréquentation

En 2017, 111 jeunes ont fréquenté les accueils : 45 jeunes du Mirebellois (de 12 communes différentes), 60 jeunes du Fontenois (de 8 communes différentes) et 6 extérieurs au territoire.

Durant l'année scolaire, 22 jeunes en moyenne fréquentent le samedi à Fontaine-Française et 8 en moyenne le mercredi et le vendredi à Mirebeau. La différence s'explique principalement par une proposition plus importante d'activités associatives qui concurrencent l'accueil pour ces créneaux sur le Mirebellois, contrairement au Fontenois le samedi.

Pendant les vacances scolaires, 22 à 70 jeunes fréquentent l'accueil : 22 pour les fêtes d'année, 70 pendant l'été, 44 pendant les vacances d'hiver, 35 au Printemps et 39 jeunes à l'Automne.

1220 heures d'accueil pour 2017 au total pour les 2 sites.



La cuisine centrale

87 454 repas servis en 2017 (dont 15 073 pour Fontaine) contre 69 800 en 2016

En 2017, le site de Fontaine-Française a rejoint les 7 autres cuisines satellites (Arceau, Belleneuve, Beire-le -châtel, Bèze, Mirebeau, Renève et multi-accueil les P'tits Cailloux) desservies par la cuisine centrale,

Des animations

Une animation a été proposée aux jeunes pendant les vacances d'Automne 2017 et le « Mois de l'Europe » a été fêté sur les site par le biais de repas spécifiques.

Du fait « maison »

Il est proposé une majorité de légumes frais et de crudités fraîches, celles-ci sont épluchées et taillées en cuisine et accomodées avec des vinaigrettes fabriquées sur place. Les entrées chaudes et les pâtisseries sont essentiellement réalisées par la cuisine. Les sauces et bases de sauce sont « maison », les fonds industriels sont proscrits. 2 à 3 fois par mois sont servis des fromages à la coupe. Les desserts lactés de type œufs à la neige, crème caramel et crème dessert sont réalisés en cuisine. Pour le goûter, les agents de la cuisine centrale confectionnent du pain d'épices, des cakes citron, chocolat et marbré.

Le marché public alimentaire

Le marché public alimentaire est un des plus conséquents de la collectivité. Il a été relancé en 2017 pour une attribution en février 2018 et demande un travail important de préparation : Nathalie Humbert communique ses besoins en terme de produits et de quantité au service des marchés publics qui établit un cahier des charges. 13 lots sont déterminés selon la nature des produits dont 1 lot à destination de travailleurs sociaux. L'attribution des lots est précédée d'une analyse administrative et pratique puisque des dégustations d'échantillons ont lieu afin d'être sûr de la qualité des produits, il s'agit là du 1^{er} critère de choix du fournisseur. Autre critère important, l'impact environnemental qui comprend la localisation des produits. En 2017, l'achat des produits alimentaires a représenté une dépense de 145 881 €.

Les producteurs locaux

En 2017, la cuisine centrale a bénéficié des productions locales suivantes :

- Pommes de terre, oignons et échalotes proviennent de chez Armelle Dubois, agricultrice à Varois
- Salades, tomates, courgettes, carottes, choux fleurs, poireaux et céleri sont fournis par le CAT de Bézouotte de septembre à décembre
- Le restant de l'année POMONA AZUR et MUTIN PRIMEURS assurent l'approvisionnement en se fournissant auprès de producteurs locaux.



Service Scolaire

Les objectifs de la collectivité

Avec cette prise de compétence, il s'agit d'assurer une qualité de service au moins égale à celle qui était proposée par la Communauté de Communes de Fontaine et les SIVOS qui géraient auparavant les pôles scolaires. Il s'agit également de renforcer la cohérence entre le scolaire et le périscolaire et de réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation des dépenses et la mise en concurrence.

La compétence

Le 1^{er} janvier 2017, un service scolaire a été créé pour exercer sur l'ensemble du territoire la compétence suivante « **construction, entretien et fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire** ». Le service n'intervient pas sur la pédagogie ou sur les ouvertures et fermetures de classes qui sont de la compétence exclusive des services de l'Éducation Nationale.

La Communauté de Communes gère également les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles et les agents d'entretien, elle transmet les demandes de cartes de transport scolaire à la Région, qui en a dorénavant la compétence.

Les dérogations à la carte scolaire

Pour inscrire leurs enfants dans une école du territoire, les parents doivent dorénavant retirer un dossier dans leur mairie de résidence : si leur demande est conforme à la carte scolaire, ils peuvent procéder à l'inscription à l'école, si la demande concerne une école hors territoire ou différente de celle d'affectation, les parents doivent faire une demande de dérogation près de la Communauté de Communes. Les demandes de dérogation sont examinées par la commission scolaire de la collectivité.

En 2017, 32 dossiers de demande de dérogation ont été traités par le service, 15 ont reçu un avis favorable.

Le Budget alloué aux écoles

En raison de la prise de compétence en milieu d'année scolaire, les élus ont décidé de maintenir en l'état les dotations reçues par les écoles en 2016.



Effectifs par niveau - Rentrée 2016 et 2017

Niveau	Arceau		Beire		Belleneuve		Bèze		Fontaine		Mirebeau		Renève		TOTAUX	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
MATERNELLE	4	7	46	48	91	87	37	36	104	99	85	80	43	36	410	393
ELEMENTAIRE	33	32	62	60	155	139	69	64	192	171	192	179	77	78	780	723
TOTAUX ECOLES	37	39	108	108	246	226	106	100	296	270	277	259	120	114	1190	1116



L'Ecole des 3 Arts

La fréquentation

	Nombre d'élèves
2017 - 2018	344
2016 - 2017	322
2015 - 2016	269

Les manifestations publiques

- 58 animations musicales
- 26 concerts (organisation ou participation)
- 3 spectacles (danse et musique)
- 9 cérémonies officielles-Messes-Concours
- 2 autres prestations

Réparties de la manière suivante :

- 83 animations musicales au service des communes,
- 15 prestations lors d'événements hors territoire, exportant l'image culturelle de la Communauté de Communes.

Si chaque animation prend une forme adaptée en fonction de l'objectif recherché, sont à citer particulièrement :

- **La participation aux temps forts de la vie locale avec** le Forum des associations, la Foire d'Automne, les Messes de Sainte Cécile et de Saint Eloi, les cérémonies officielles, le Téléthon, le carnaval, la Fête de la Musique...
- **Les animations en direction des scolaires avec** les Moments Musicaux périscolaires, les portes ouvertes aux écoles élémentaires, le projet *Chœurs et Orchestre* avec le collège, les présentations d'instruments...

20 professeurs encadrent les enseignements des 3 esthétiques : Musique, Danses (depuis la rentrée 2015-2016) et Arts du Cirque (depuis la rentrée 2017-2018)

Musique

Eveil et Initiation Musicale : MS, GS, CP, basés essentiellement sur les méthodes orales et l'apprentissage de rythmes frappés.

8 degrés en Formation Musicale : 4 en cycle I et 4 en cycle II.

19 disciplines instrumentales et vocales : chant, piano, violon, violoncelle, guitare, guitare électrique, basse électrique, accordéon, claviers, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, batterie, percussions, batterie.

12 Pratiques Collectives instrumentales et vocales : Chorale enfants, Chorale adultes, Ensemble d'Accordéons, à Cordes (2), de Guitares (2), de Musiques actuelles (2), d'Harmonie (3) : Harmonie junior, Petit Sympho, Orchestre d'Harmonie du Mirebellois.

3 Ateliers instrumentaux : Atelier jazz impro, Ateliers Batucada, Ateliers Djembés.

Danses

Eveil et Initiation Danse : 4 à 7 ans (basés sur le jeu, l'imaginaire et les dynamiques du corps),

Cours de Danse : Danse Classique, Modern Jazz,

Ateliers de Danses du monde : Danses africaines, Danses latino (salsa cubaine, bachata...).

Arts du Cirque : Deux ateliers créés en septembre 2017.

- **L'organisation de concerts ou spectacles de qualité** avec un concertiste invité pour le concert de Sainte Cécile, les concerts de Noël, le Quartet de Jazz, Piano & Arts du Cirque, le Concert Serpents de Bourgogne au Château de Rosières, les Spectacles musique & danse (Shangani, danses classiques et jazz)...
- **La représentation culturelle du Mirebellois hors du Canton** avec des concerts à Saulheim, à Montceau les Mines, Pontailler, Beaune...
- **La résonance culturelle du Mirebellois au niveau départemental** : les 3 Jours MCC départementaux « Musique de Chambre et Création » financés par le Conseil Départemental de Côte d'Or avec deux jours de Master class Big Band de Jazz.



L'office de Tourisme Mirebellois et Fontenois

La prise de la compétence Tourisme par la Communauté de Communes s'est accompagnée de la création de l'Office de de Tourisme intercommunal.

Retour sur La saison 2017 qui a été fortement marquée par l'influence de l'émission « Le village préféré des Français » et la candidature de Bèze à ce programme de France 2.

Les Grottes ont enregistré **31 339 visiteurs**, avec un pic de fréquentation comme chaque année en août. Soit 40% de hausse par rapport à 2016.

La fréquentation du Vélorail a également connu une augmentation de 7.9% par rapport à 2016 avec **4 890 entrées**.

Le Château de Fontaine-Française a connu une hausse de fréquentation de 5% en Juillet, et de 20% en août.

L'accueil physique (chiffres du 3/01 au 15/11 tous modes de contact confondus)

L'office de tourisme Mirebellois et Fontenois a accueilli entre Janvier et Novembre 2017, **979** personnes à Mirebeau-sur-Bèze, **4 850** personnes à Bèze, **333** personnes à Fontaine-Française, et **370** personnes sur les manifestations de son territoire, soit **un total de 6 532 personnes**. Il a répondu à **715** demandes à Mirebeau **1786** demandes à Bèze, **212** demandes à Fontaine-Française, et **202** demandes sur les manifestations de son territoire, soit **un total de 2 915 demandes**. Soit 75% de hausse par rapport à 2016.

93% des visiteurs sont Français et 7% proviennent de pays étrangers.

L'accueil numérique

• **Site internet** : www.tourisme-mirebelloisfontenois.fr

Le site internet de l'office de tourisme a enregistré **39 317 visiteurs uniques** et **86 028 pages vues** entre Janvier et Novembre 2017. Soit 55 % de hausse par rapport à 2016 (en nombre de visiteurs uniques), avec des pics de fréquentation en juin et octobre.

• **Réseaux sociaux**

L'opération de communication « Village préféré » a été bénéfique à notre page Facebook et notre compte Twitter, puisque nous avons dépassé les 1 000 fans le jour de l'émission de France 2, et les 300 followers dans le mois suivant l'émission. Cette mise en lumière a permis de nous faire connaître ou reconnaître à échelle régionale et nationale (mobilisation des institutionnels du tourisme en notre faveur). Cette communauté reste fidèle sur les réseaux même après la diffusion de cette émission.

Animations

• **Journées « Pros du tourisme »** : l'une des missions de l'office de tourisme est d'animer le réseau des acteurs du tourisme local. Depuis 2015 la "Journée Pros" réunit les hébergeurs, restaurateurs et responsables de sites de visite du Mirebellois et Fontenois. Les professionnels du tourisme souhaitaient en effet mieux se connaître et avaient exprimé la volonté de se réunir pour échanger des bonnes pratiques. Le 28 Mars 2017, la 3e "Journée Pros" avait au programme le Fontenois : roulotte du Closeau à Noiron-sur-Bèze, jardins du Château de Fontaine-Française, restaurant l'Entre Pot, Glaces de Conquête, présentation d'un projet de bistrot gourmand à Fontaine, et Château de Rosières à St Seine sur Vingeanne.

Une vingtaine de personnes étaient présentes.

• **Fantastic Picnic**

Dans le cadre de sa mission de promotion des prestataires touristiques de son territoire, l'office de tourisme participe au "Fantastic Picnic" en Bourgogne Franche-Comté. Le 23 Septembre 2017, le Fantastic Picnic en Mirebellois et Fontenois a pris des accents médiévaux avec la mise en place d'un marché de produits du terroir installé dans le Château de Rosières (St Seine sur Vingeanne). Environ 300 personnes sont venues découvrir le Château et ses jardins et ont pu profiter d'un repas à base de produits du terroir et servi par des prestataires ou associations du Mirebellois et Fontenois.

• **Apéro numérique**

Dans le cadre de sa mission d'animation du territoire et en lien avec la formation "Animateur Numérique de Territoire" (A.N.T.) suivie par la responsable de la structure, l'office de tourisme a décidé organise depuis 2016 un "apéro numérique". Cette réunion de "fans" issus de Facebook et Twitter, pour une rencontre "en réel" a été organisée le 28 Juillet 2017 dans le village de Bèze, avec la visite en petit comité des Grottes. Grâce à la complicité de la municipalité, une collation sucrée-salée a pu être échangée dans le parc de la Cure.

De nombreux clichés ont été pris et instantanément partagés.

Le Triporteur

L'investissement réalisé avec l'achat d'un triporteur pour la saison touristique 2017 a contribué à la dynamique sur la commune de Bèze. Celui-ci a parcouru plus de 1000 kms dans le village et a donc été pleinement rentabilisé. Ce nouveau mode d'accueil a permis d'avoir une approche plus active du renseignement en allant au-devant des visiteurs.

Mirebellois
et Fontenois
Communauté de Communes



Budget 2017

BUDGET PRINCIPAL	Prévu 2017	Réalisé 2017	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	6 623 193	5 632 839	85 %
Dont charges de personnel	3 369 752	3 158 801	93 %
Recettes fiscales	4 196 528	3 837 661	91 %
Recettes totales	6 898 683	6 889 979	99 %
Dépenses d'investissement	4 701 857	2 058 429	44 %
Dont annuité d'emprunt	404 316	404 111	100 %
Recettes d'investissement	4 656 567	1 511 568	32 %

Dépenses de fonctionnement	Prévu 2017	% DU BUDGET	REALISE 2017
SERVICES GENERAUX	1 493 211	22.30 %	1 309 245
SECRETARIAT DE COLLECTIVITES	129 974	1.94 %	131 049
ECOLES MATERNELLES	821 129	12.26 %	698 650
ECOLES ELEMENTAIRES	688 140	10.28 %	518 529
RASED	5 553	0.08 %	4 076
RESTAURATION PERISCOLAIRE	755 146	11.28 %	714 009
ACCUEIL PERISCOLAIRE	972 267	14.52 %	833 489
ECOLE DE MUSIQUE	456 081	6.81 %	397 308
AFFAIRES SPORTIVES	342 040	5.11 %	151 213
ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE	183 777	2.74 %	152 782
ANIMATION JEUNESSE	103 011	1.54 %	78 157
AFFAIRES SOCIALES	31 210	0.47 %	28 591
RELAIS PETITE ENFANCE	131 469	1.96 %	79 984
MULTIACCUEIL DES TOUT PETITS	351 826	5.25 %	402 393
AMENAGEMENT - DEVELOPPEMENT	78 185	1.17 %	65 933
TOURISME	70 499	1.06 %	67 005
DECHETS MENAGERS	9 675	0.15 %	419
	6 623 193		5 632 839



Budget 2017

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	Prévu 2017	Réalisé 2017	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	976 511	966 284	99 %
Dont charges de personnel	21 628	21 551	99 %
Dont contribution 2 syndicats de déchets	946 593	937 772	99 %
Recettes de fonctionnement	976 511	959 621	98 %
Dont produit redevance	960 000	951 139	99 %

BUDGET ANNEXE OFFICE DU TOURISME	Prévu 2017	Réalisé 2017	% de réalisation par rapport aux prévisions
Dépenses de fonctionnement	64 458	55 117	85 %
Dont charges de personnel	49 813	47 805	96 %
Recettes de fonctionnement	65 600	67 857	103 %



Bilan Ressources Humaines 2017

En termes de ressources humaines, l'année 2017 a été marquée par la fusion des effectifs des deux anciennes Communauté de Communes ainsi que par le transfert des agents du service scolaire et de l'Office de Tourisme au sein du nouvel EPCI.

Effectif au 31 décembre 2017

123 agents employés par la collectivité

- 70 fonctionnaires
- 46 contractuels sur emploi permanent
- 7 contractuels sur emploi non permanent
- 90.5 agent en Equivalant Temps Plein Rémunéré sur l'année 217
- 62.4 fonctionnaires
- 24.4 contractuels permanent
- 3.7 contractuels non permanent



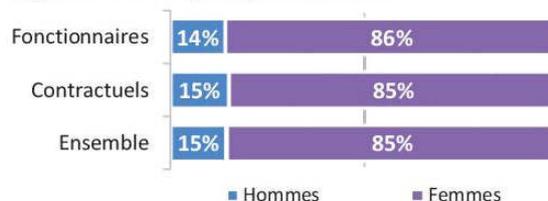
Les services de la Communauté de Communes se composent de l'Administration Générale, de l'Ecole des 3 Arts, des services enfance-jeunesse, petite enfance, scolaire, de restauration scolaire et de l'office de tourisme.

Filières, statuts et catégories

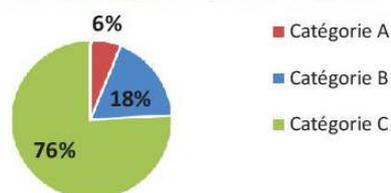
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	20%	4%	14%
Technique	29%	17%	24%
Culturelle	11%	20%	15%
Sportive	1%		1%
Médico-sociale	14%	17%	16%
Animation	24%	41%	31%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition par genre et par statut des agents sur emploi permanent



➔ Répartition des agents par catégorie



Budget

Les charges de personnel représentent 57.49% des dépenses de fonctionnement :
 Budget de fonctionnement = 5 614 985 €
 Charges de personnel = 3 228 157 €

Action sociale en faveur des agents

La collectivité participe à la complémentaire santé (15€ par mois pour un agent à temps complet) et aux contrats de prévoyance (6€ par mois pour un agent à temps complet) des agents communautaires.

La Collectivité est également adhérente au Comité National d'Action Sociale.

Comité Technique

Le Comité Technique, qui regroupe des représentants du personnel et des élus, s'est réuni 2 fois en 2017.

Suite à la fusion, des élections des représentants du personnel ont été organisées le 18 septembre 2017.



Travaux et marchés publics

L'agrandissement et la rénovation du gymnase de Mirebeau, réception des travaux en mars 2017, inauguration le 8 avril 2017

Le gymnase Jean-Louis Fleury de Mirebeau a été construit en 1990-1991, indispensable au Collège et aux associations, de plus en plus « sollicité », le gymnase avait besoin d'une rénovation et d'un agrandissement qui comprend la création de gradins et d'une salle de gymnastique. En octobre 2017, la Communauté de Communes a fait appel à un grapheur pour habiller les murs de l'accès handicapé extérieur.

Bilan financier

Travaux du gymnase de Mirebeau (hors aménagements divers)		
Coût Total (TTC)		2 405 940 €
AIDES	DETR (33,35%) 640 992 €	1 397 780 €
	Département (39%) 756 788 €	
FCTVA		394 670 €
Solde réel		613 490 €

Les marchés attribués en 2017

Objet du marché	Date d'attribution	date d'exécution	Durée	Date de fin	Nombre de lots	Entreprises attributaires	Montants
Barquettes alimentaires	04/05/2017	01/06/2017	3 ans	31/02/2020	0	FIRSPLAST	De 3 000 à 5 500 € TTC / an
Fournitures administratives	22/09/2017	01/10/2017	3 ans	31/08/2020	1	MAJUSCULE	De 25 000 à 50 000 € TTC / an
Vêtements de travail et chaussures de sécurité	20/10/2017	20/10/2017	2 ans	20/10/2019	4	L'ECHOPPE	De 420 à 4500 € TTC/ an

